



areaoccitanie.com

# INSCRIPTION salon du Fromage et des Produits laitiers 2024

Salon du  
**fromage**  
ET DES  
produits laitiers  
PARIS

Du 25 au 28 février 2024

Paris Expo - Porte de Versailles

L'AREA, FIÈRE D'INCARNER **VOS COULEURS.**

Nathalie ZAPIRAIN / 07 56 16 66 66  
Nathalie.zapirain@areaoccitanie.com



**area**  
OCCITANIE

Association Régionale  
des Entreprises Alimentaires

ENSEMBLE, NOURRISSONS L'AVENIR

LES ACTIONS DE L'AREA OCCITANIE BÉNÉFICIENT  
DU SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION, DE L'ÉTAT ET DE L'EUROPE.



# Pourquoi participer au Salon du Fromage et des Produits Laitiers ?

Ce salon s'impose au niveau international comme LE REFERENT de la filière.  
L'objectif est de valoriser les fromages et produits de qualité ainsi que ceux qui les font.

## 3 bonnes raisons pour exposer au Salon du Fromage et des Produits Laitiers :

### #1 – Participer à l'événement fédérateur de la filière.

- Une plate-forme business regroupant l'ensemble de la filière.
- Un événement en croissance depuis 10 ans : +81% d'exposants / +50% de visiteurs.

### #2 – Booster son chiffre d'affaires et Recruter de nouveaux clients.

- **Visiteurs** : 78 % acheteurs et 22% prescripteurs.
- **72% des crémiers fromagers** estiment que ce salon est important pour leur activité.
- **Acheteurs** : 45% Commerces de détail / 20 % Distribution et Négoce / 20% Services et Restauration / 15 % Producteurs

### #3 – Valoriser ses produits auprès des acheteurs.

- Présenter des produits nouveaux : 68 % des visiteurs viennent pour tester des nouveautés.
- Participer au concours « Coups de Cœur ».
- Bénéficier d'une médiatisation importante du salon.

## CHIFFRES CLÉS

CRÉATION : 1991 | DURÉE : 4 JOURS

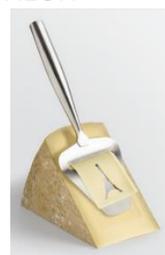
PÉRIODICITÉ : BIENNALE | EDITION : 17ÈME

SATISFACTION  
EXPOSANTS : 97%  
VISITEURS : 90%

330 EXPOSANTS  
ATTENDUS  
42% D'INTERNATIONAUX

PLUS DE 8 500  
PROFESSIONNELS  
ATTENDUS  
21% D'INTERNATIONAUX

90% DES PORTEURS  
DE PROJET  
CONCRÉTISENT SUR  
LE SALON



Salon du Fromage et des Produits Laitiers,  
du 25 au 28 Février 2024, à Paris Porte de Versailles

[www.salon-fromage.com](http://www.salon-fromage.com)



L'AREA, FIÈRE D'INCARNER VOS COULEURS.  
areaoccitanie.com



Salon du Fromage et des Produits Laitiers,  
du 25 au 28 Février 2024,  
à Paris Porte de Versailles

## Pourquoi **participer** au salon avec **l'AREA Occitanie** ?

L'AREA OCCITANIE propose aux entreprises de  
la région OCCITANIE **d'exposer ensemble sur  
un pavillon régional grâce son organisation  
rôdée.**



## 4 avantages en participant avec l'AREA Occitanie

1. **Profiter d'un accompagnement** pour  
l'organisation de votre salon : *suivi de  
l'inscription, montage de votre dossier exposant,  
conseils et suivi pour la préparation du salon,  
préconisation d'un transporteur pour vos produits,  
une assistance lors du salon ;*
2. **Bénéficier d'un gain de temps** pour  
concentrer vos efforts sur l'approche  
commerciale et opérationnelle plutôt que  
sur la gestion d'un stand ;
3. **Exploiter un plus grand réseau  
d'acheteurs** grâce à une dynamique de  
groupe ;
4. **Développer des synergies et/ou du  
business** grâce aux co-exposants de votre  
région ;



[www.areaoccitanie.com](http://www.areaoccitanie.com)



# Dossier d'inscription

Salon du Fromage et des Produits Laitiers,  
du 25 au 28 Février 2024, à Paris Porte de Versailles

### Entreprise

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....Tél. : .....

### Contact pour l'organisation du salon

Prénom NOM.....Fonction.....

Téléphone portable : .....E-mail : .....

### (1) Forfait stand :

- Stand de 6 m<sup>2</sup> : 4 700 € HT
- Stand de 9 m<sup>2</sup> : 6 290 € HT
- Stand de 12 m<sup>2</sup> : 7 900 € HT
- Stand de 18 m<sup>2</sup> : 11 100 € HT
- Stand autre surface sur demande : .....

### Détail du forfait :

- **Inscription obligatoire** : enregistrement et gestion du dossier exposant, accès à votre Espace Client en ligne.
- **Surface**
- **Assurance**
- **Invitation**
- **Nettoyage** : remise en état la veille + quotidien.
- **Enseignes** : Régionale + Exposant
- **Electricité** : 3kw permanent

### (2) Frais administratifs de l'AREA Occitanie :

- Pour les adhérents : **GRATUIT**
- Pour les non-adhérents : **500 € HT**

TOTAL HT = (1) + (2) = ..... + 20 % DE TVA, soit = .....€ TTC

Acompte à régler 50 % = ..... € TTC

### Paiement par chèque à l'ordre de l'AREA Occitanie ou par virement à :

BANQUE COURTOIS AUCH / IBAN - FR 76 1026 8025 6216 5215 0020 065 - BIC (Swift code) : COURFR2T

*Règlement* : Le règlement du salon vous est applicable (voir site web des organisateurs ou nous consulter pour le recevoir)

*Conditions de paiement* : 50 % du montant total à la commande, le solde est à régler avant le 1<sup>er</sup> Décembre 2022.

*Conditions d'annulation* : Votre inscription est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription par l'AREA Occitanie et du paiement de l'acompte. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite (mail ou courrier). En cas d'annulation plus de huit mois avant le début du salon : remboursement du montant total de la prestation commandée est due à l'AREA Occitanie ; entre huit mois et trois mois avant le début du salon : 50% du montant total de la prestation commandée est dû à l'AREA Occitanie ; moins de trois mois avant le début du salon, la totalité du montant de la prestation est due à l'AREA Occitanie, y compris le montant des commandes complémentaires. Les CGV exceptionnelles des organisateurs du salon vous sont applicables en cas d'annulation du salon par décret gouvernemental, préfectoral, ou par décision de l'organisateur.

Bon pour Accord,  
Nom, Cachet et Signature,  
Date,



A retourner à

**Nathalie ZAPIRAIN / 07 56 16 66 66 / nathalie.zapirain@areaoccitanie.com**

AREA Occitanie / 3 rue Ariane / NAPACENTER A / 31520 Ramonville St Agne